**Zeitschrift:** Schweizer Münzblätter = Gazette numismatique suisse = Gazzetta

numismatica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Numismatische Gesellschaft

**Band:** 33-37 (1983-1987)

**Heft:** 139

**Rubrik:** Altes und Neues = Nouvelles d'hier et d'aujourd'hui

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 02.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

#### PERSONALIA

Notre membre d'honneur Pierre Bastien (Cranbury/USA) a été nommé lauréat du Prix Quinquennal de Numismatique 1984 du Cercle d'Etudes Numismatiques (Belgique). Ce prix honorifique lui fut attribué pour son œuvre sur la numismatique romaine en général et pour l'ensemble de volumes consacré à l'Histoire de la production de l'atelier monétaire de Lyon.

# ALTES UND NEUES - NOUVELLES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Gedenkmünze 1985 Europäisches Jahr der Musik

Fr. 5.-, mit gesetzlichem Kurswert

Der Europarat hat das Jahr 1985 - es ist das Jubiläumsjahr von mehreren grossen europäischen Komponisten - zum «Europäischen Jahr der Musik» erklärt, um an die Bedeutung der Musik im heutigen Kulturleben zu erinnern. Veranstaltungen sollen das Interesse für die verschiedenen Aspekte der Musik wecken und die Beziehung zur Welt der Musiker fördern.

Das Thema der Musik wird symbolisiert durch die sich ausbreitenden Schallwellen und durch die fünf Notenlinien.

Ecu commémoratif 1985 Année européenne de la musique

fr. 5.-, ayant cours légal

L'année 1985, anniversaire de plusieurs grands compositeurs européens, a été proclamée par le Conseil de l'Europe «Année européenne de la musique» dans le dessin de rappeler le rôle de la musique dans la vie culturelle moderne. Des festivités viseront à promouvoir l'intérêt général pour les divers aspects de la musique et à mieux faire connaître le monde des musiciens.

Le thème de la musique est symbolisé par les ondes sonores et les cinq lignes de la portée.



Münzbild:

Angela Baccini, Schule für Gestaltung, Luzern Prägung:

Eidgenössische Münzstätte, Bern

Technische Daten:

Legierung Kupfer-Nickel, Gewicht 13,2 g,

Durchmesser 31 mm

Auflage:

Fr. 5.-1 150 000 Stück Stempelglanz Fr. 22.-85 000 Stück Polierte Platte

Ausgabetag: 17. Juni 1985 Verteilung:

Schweizerische Nationalbank, CH-3003 Bern,

Telefon 031 21 02 11



Modèle:

Angela Baccini, Ecole des Arts, Lucerne

Frappe:

Monnaie fédérale, Berne

Données techniques:

Alliage cupro-nickel, poids 13,2 g, diamètre

31 mm

Tirage:

1 150 000 pièces fleur de coin

fr. 5.fr. 22.-85 000 pièces flan bruni

Date d'émission:

17 juin 1985

Distribution:

Banque nationale suisse, CH-3003 Berne,

Téléphone 031 21 02 11

La banque et le change Les livres de changeurs Les poids monétaires = dénéraux Les balances de changeurs = trébuchets et leurs fabricants, les balanciers lyonnais

Jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, les monnaies d'or et d'argent ne portaient pas de valeur nominale. Elles circulaient comme des marchandises, à leur valeur intrinsèque, qui dépendait – cela se comprend – de leur titre et de leur poids.

Dès la fin du XV° siècle apparaissent les premiers livres de changeurs dont la fonction était justement de faire connaître le poids et le titre des monnaies en circulation, dont une gravure – sur bois – rappelait l'effigie.

Les monnaies ne connaissaient alors pas de frontières, elle circulaient librement dans tou-

te l'Europe.

On connaît du début du XVII<sup>e</sup> siècle des livres de changeurs reproduisant l'image de centaines de pièces, frappées par tous les féodaux soucieux de faire travailler l'atelier mo-

nétaire à leur plus grand profit.

Pour vérifier le bon poids des pièces, les changeurs devaient les peser, une à une. Ils disposaient d'un assortiment de poids et d'une balance. Ces poids – ou dénéraux – n'étaient destinés qu'à peser un seul type de pièce. Pour faciliter leur emploi, ils portaient une gravure rappelant l'effigie de la pièce de monnaie correspondant à leur poids. Sur la balance, appelée trébuchet, le changeur plaçait d'un côté le dénéral, de l'autre la monnaie. Le dénéral était étalonné au poids de la limite inférieure de tolérance: les pièces non rognées faisaient donc basculer le trébuchet; de là l'expression d'argent sonnant (de bon métal) et trébuchant (de bon poids).

Grande place bancaire, Lyon entretenait une importante et florissante corporation: celles des fabricants de poids et balances. Déjà avant même la Révocation de l'édit de Nantes, on connaît un balancier lyonnais, Jean Berthet, qui émigra à Genève en 1664. Un autre membre de cette corporation, Jacques Blanc, balancier de Lyon depuis 1666, arriva à Genève en 1685. Il y fit souche: son fils, puis son petit-fils y fabriquèrent des dénéraux et des balances de changeurs.

J. Blanc avait émigré en compagnie d'un collègue, Isaac Galot, qui poursuivit son périple jusqu'à Zurich, où il travailla de 1686 à 1689. Sans grand succès, semble-t-il, puisque nous le voyons tenter sa chance à Berne, puis reprendre la route de l'exil jusqu'à Erlangen,

où un de ses frères l'avait précédé.

Nous avons repéré un quatrième balancier lyonnais, Antoine Téolet, qui s'installa à Genève en 1739.

Il est intéressant de rappeler que l'on ne connaissait jusqu'alors aucun balancier dans notre pays. Les seuls dénéraux fabriqués chez nous, sont ceux de pièces de monnaies bernoises, datés de 1657. Les textes nous apprennent qu'ils avaient été conçus pour l'Autorité souveraine et avaient été très certainement ouvrés par les artisans de l'atelier monétaire bernois.

De la période du XVII<sup>e</sup> siècle, nous avons repérés quelques fabricants de balances de changeurs indigènes. Est-il hasardeux de penser que cette fabrication de dénéraux et de balances de changeurs nous a été apportée par les réfugiés huguenots? Aux historiens de nous le dire.

Colin Martin

## AUSSTELLUNGEN - EXPOSITIONS

Genève, Musée d'art et d'histoire:

Le trésor monétaire de la cathédrale Saint-Pierre Objet du mois (15 mai-15 septembre 1985).

Heures d'ouverture: Du mardi au dimanche 10-17 heures.

Winterthur, Münzkabinett

Zürcher Geld – 950 Jahre zürcherische Münzprägung. 12. Dezember 1984 bis 28. Dezember 1985.

Offnungszeiten: Dienstag, Mittwoch, Donnerstag und Samstag, jeweils 14-17 Uhr.

## DER BÜCHERTISCH - LECTURES

Barbara Deppert-Lippitz, Die Münzprägung Milets vom vierten bis ersten Jahrhundert v.Chr. TYPOS V, herausgegeben von der Schweiz. Numism. Gesellschaft. Aarau 1984, 223 S., 36 Taf.

Le livre introduit le sujet par un condensé historique où figurent les principaux événements politiques et militaires de Milet au 4° siècle av. J.-C. L'auteur rappelle également le rôle primordial qu'a joué la ville aux 7° et